Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 299

Artikel: Lettres de Roumanie : l'inauguration de la "Maison de la femme" à Bucarest

Autor: Cerrez, Catherine / Chales, Rachel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259640

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'admission des femmes à l'Université, il y a 56 ans, 468 doctorats en médecine ont été décernés à des femmes, mais en majeure partie à des étrangères, puisque l'on ne compte que dix femmes qui pratiquent la médecine à Genève. Il faut y adjoindre un certain nombre de pharmaciennes, et cinq femmes dentistes.

A la Faculté des lettres, la première étudiante immatriculée fut une étrangère (1883), et la première Genevoise n'y fit son entrée qu'en 1926; mais ce sont des Genevoises qui obtinrent la deuxième licence par ordre chronologique qui y fut décernée, et les 2me et 4me doctorats. La plupart des anciennes étudiantes de cette Faculté se sont vouées à l'enseignement. A la Faculté des sciences, les étudiantes suisses font leur apparition en 1891; 84 doctorats et 46 licences ont été décernés à des femmes depuis lors. C'est aussi vers l'enseignement que s'oriente leur principale activité, ou vers des travaux de recherches scientifiques, qui font valoir leurs qualités de méthode, de minutie et de patience. La Faculté de droit, elle, a été en retard sur les autres quant à l'admission des femmes, puisque c'est en 1901 seulement que la première licence en droit a été décernée à une femme (notre collaboratrice, Mme Schreiber-Favre, avocate, *Réd.*). Il est vrai que, la loi cantonale d'organisation judiciaire prévoyant que seuls les citoyens jouissant de leurs droits civils et politiques pouvaient être admis au barreau, la route était de ce fait fermée aux femmes, et qu'il fallut faire voter au Grand Conseil une modification à cette loi, pour que Mme Schreiber-Favre pût être admise à prêter serment comme avocate .Depuis cette date, 28 licences et 6 doctorats en droit ont été décernés, et 3 femmes sont actuellement inscrites au barreau de Genève. L'enseignement du droit dans les écoles de jeunnes filles offre également un débouché à l'activité professionnelle de ces graduées de la Faculté, mais la magistrature et le notariat leur sont encore fermés. Quant à la Faculté des sciences économiques et sociales, créée en 1914, ses cours sont suivis par un grand nombre d'étudiantes, dont beaucoup sont suisses, et 83 licences ont été décernées à des femmes en l'espace de 12 ans. Ces grades, il est vrai, ne donnent pas accès à des carrières bien déterminées, car on trouve ces licenciées dans l'enseignement, tant officiel que privé, au B. I. T., à l'Office social, etc. Là aussi, le fait que les femmes ne possèdent pas de droits politiques les exclut de bien des fonctions: si la porte d'entrée des études universitaires leur est largement ouverte, la porte de sortie est encore fermée sur bien des carrières, et il en sera ainsi aussi longtemps que la femme sera une mineure politique. Il est d'autant plus intéressant de signaler à cet égard que la récente votation populaire sur le pastorat féminin (2 décembre 1928) a ouvert cette porte presque toute grande aux bachelières de la Faculté de théologie, en leur permettant d'accéder aux fonctions de pasteur auxiliaire, — d'autant plus intéressant que la Faculté de Genève a été la dernière en date à admettre les femmes aux études de théologie, se laissant devancer dans cette voie par Zurich, Berne et Bâle. Il est vrai que l'Institut des Ministères féminins, créé en 1918, avait déjà contribué à préparer des femmes à une activité religieuse et sociale, en leur imposant la fréquentation de certains cours à la Faculté, une série d'examens, et des stages pratiques d'évangélisation; mais cette préparation, pour utile et intéressante qu'elle soit, manque d'autre part de la sanction officielle et de l'ampleur des études théologiques complètes. Jusqu'à présent 6 étudiantes ont été régulièrement immatriculées à la Faculté, et nul doute que la récente votation n'engage un nombre plus grand de jeunes filles à faire des études universitaires de théologie.

(A suivre.) G.

Lettres de Roumanie

L'inauguration de la « Maison de la Femme » à Bucarest

Le 2 décembre a eu lieu à Bucarest un événement qui marquera une date dans l'histoire de l'activité de la femme roumaine. Cette *Maison de la Femme (Casa Femeii)*, vers laquelle tendaient depuis si longtemps nos rêves, est devenue une réalité, grâce à l'incomparable énergie de la Princesse Cantacuzène, notre présidente, et cela plus vite que la plus audacieuse d'entre nous n'aurait osé l'espérer. Dix-huit mois, en effet, après que la reine Marie eut posé de ses propres mains la pierre fondamentale, nous pouvions inaugurer cette *Maison*, qui est pour nous le symbole de cette union que la femme roumaine a pour mission de poursuivre de toutes les forces de son âme: union entre les classes sociales, union entre les nationalités diverses destinées à vivre aujourd'hui dans notre pays. Aussi, parmi le faste de l'inauguration, cérémonie honorée par la présence de membres de la famille royale et du gouvernement, fûmes-nous particulièrement heureuses de saluer les déléguées des minorités féminines de la Bucovine, de la Bessarabie et de la Transylvanie, tandis que nos amies lointaines participaient elles aussi à cette fête émouvante de la grande famille roumaine, en la personne de Mme Pichon-Landry, représentant le Conseil International des Femmes et le Conseil National Français; Dame Rachel Crowdy, représentant la Société des Nations; Mme Karbanova, représentant la Petite Entente des Femmes et le Conseil National de Tchécoslovaquie. Le Conseil National des Femmes de

VARIÉTÉ

Les femmes astronomes françaises

Voici la liste de celles qui, en France, ont embrassé la profession d'astronome: Mme Chandon, astronome-adjointe à l'Observatoire de Paris (nommée en 1912); Mlle Calvet, aide-astronome à Strasbourg (1919); Mlle R. Bonnet, aide-astronome à Paris (1925); Mlle Clavier, aide-astronome à Paris (1925); Mlle Jasse, aide-astronome à Marseille (1925); Mlle Bac, assistante à Lyon (1925); Mlle Bloch, assistante à Lyon (1925); Mlle R. Chevallier, assistante à Paris (1928); Mlle Anglade, assistante à Toulouse (1927).

Je suis allé voir la doyenne d'entre elles. Malgré sa jeunesse, elle a droit à ce titre respectable, et par son grade et par la date de sa nomination. Ses nombreux travaux, notamment ses 2000 mesures d'étoiles doubles, son étude remarquée sur la variation de la latitude de Paris, au moyen de l'astrolabe à prismes, lui ont acquis une juste notoriété. Et puis, elle fut la première!

Elle me confie toute la gratitude que doivent les femmes à M. Baillaud, qui, lorsqu'il était directeur de l'Observatoire de Paris, leur ouvrit officiellement la porte du ciel, si j'ose dire, en permettant à la première — c'était Mlle Chandon — de réaliser son rêve et de devenir astronome.

Pour devenir astronome, une licence scientifique est exigée, licence de physique ou de mathématiques. Mais il n'y a, jusqu'à présent, aucun examen spécial.

Les étapes sont, pour le personnel féminin des observatoires, exactement les mêmes que pour les hommes: un stage, qui dure au moins deux ans. Puis on devient assistante, puis aide-astronome, puis astronome-adjoint, enfin astrome titulaire. Les traitements varient entre 9.000 francs par an pour les assistants et 42.000 francs pour les titulaires, avec en outre l'indemnité annuelle et uniforme de 2.240 francs. Mais les stagiaires n'ont en principe droit à rien. La petite indemnité qu'ils touchent est facultative. Une augmentation de toute la gamme de ces traitements doit d'ailleurs intervenir.

A Paris, quatre femmes vivent de la vie commune de leurs confrères. Ce sont, avec Mme Chandon: Mlle Rose Bonnet, aide-astronome spécialiste de l'enregistrement photo-électrique du passage des étoiles, et présentement attachée, sous la direction de M. Fatou, à l'équatorial de la tour de l'Ouest, où elle mesure des étoiles doubles; Mlle Clavier, aide-astronome, qui s'occupe particulièrement de travaux de laboratoire, avec M. Jules Baillaud (facteurs de réflexion des miroirs d'acier et des miroirs argentés); Mlle R. Chevallier, assistante, qui fait les observations méridiennes et participe à l'envoi de l'heure par T. S. F.

Oh! ce n'est pas une vie de plaisir, bien qu'on ne s'y couche souvent qu'au petit jour — tout comme les noctambules! Notons pourtant qu'un fort beau bal fut offert ce printemps par M. Deslandes, sur la majestueuse terrasse où Arago chemina pensif.

Par les nuits claires, pendant le temps que nous employons communément au sommeil, les femmes astronomes sont là, sous les coupoles béantes, même par les grands froids. Elles veillent, elles accumulent les observations, et le lendemain, durant le jour qui leur cache les étoiles, elles mettent au point leurs calculs ou travaillent à des recherches de laboratoire.

En vérité, selon l'expression de Verlaine, « c'est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour ». *La Connaissance des Temps*, ce bréviaire des astronomes et des navigateurs, est tenue à jour presque uniquement par des femmes, puisque, au Bureau des Longitudes, elles sont 10 sur 15 calculateurs.

(Minerva.) Marcel Roland.

Grande-Bretagne nous envoya, de son côté, à cette occasion, Mrs. Mocatta. Ainsi, dès le premier jour, la *Maison de la Femme*, fidèle à sa destinée, ouvrait grandes ses portes à toutes nos sœurs et leur disait: « Venez, sœurs roumaines de la Grande-Roumanie, sœurs saxonnes de Bucovine et de Transylvanie, sœurs ukrainiennes de Bessarabie, sœurs hongroises de l'Ardeal, venez, vous êtes ici chez vous, c'est la Maison où nous pourrons nous rencontrer, nous connaître, donc nous aimer. »

La Maison de la Femme s'est efforcée de répondre à tous les besoins : salle de consultations juridiques, salle de consultations médicales, bibliothèque, restaurant, tea-room, home, salle de conférences et de concerts, bureau d'information permanent pour tout ce qui concerne le travail de la femme, rien n'a été omis pour que chacune y trouve tout ce qui peut répondre à ses besoins. Mais ce que nous voulons surtout y répandre à profusion, c'est la chaleur de nos cœurs ouverts à tous et à toutes; nous voulons que ce soit là véritablement le foyer accueillant de la paix, de la concorde et de la charité.

CATHERINE CERKEZ,
Secrétaire générale du Conseil National des Femmes roumaines.

* * *

Une autre correspondante roumaine nous adresse à cette occasion un article sur la princesse Cantacuzène, initiatrice et fondatrice de la Maison de la Femme, dont nous extrayons les lignes suivantes, certaine qu'elles intéresseront nos lecteurs. (Réd.)

Une des femmes les plus en vue parmi celles qui, en Roumanie, se sont engagées dans le travail social et philanthropique, est incontestablement la princesse Alexandrine Cantacuzène. Née dans un milieu patricien, riche et distingué, douée de remarquables et brillantes qualités, ayant eu le privilège d'une éducation accomplie, elle ne pouvait être satisfaite uniquement par la vie de société. Aussi, renonçant résolument, comme de nombreuses femmes d'élite, à la frivolité d'une existence mondaine, se consacra-t-elle entièrement à ses devoirs sociaux, mettant au service des causes humanitaires tous les avantages que lui valait sa situation.

Pendant la guerre, elle dirigea, comme membre de la Croix-Rouge roumaine, le plus grand hôpital de Bucarest, qui pouvait abriter plus de 3000 blessés. Elle organisa également, pendant l'occupation de son pays, des cuisines populaires pour femmes et enfants, nourrissant ainsi plus de 2000 personnes par jour, et pratiquant un service intense d'assistance en faveur des prisonniers des camps de concentration.

Cliché Mouvement Féministe

La princesse A. CANTACUZÈNE

Une de ses créations les plus importantes est la Société nationale des Femmes orthodoxes de Roumanie, dont les nombreuses branches se ramifient sur tout le pays. Cette Société a sous son contrôle 40 écoles enfantines, les premières qui aient été créées en Roumanie, dans lesquelles plus de 35,000 enfants sont surveillés et nourris pendant que leurs mères travaillent au dehors; 8 lycées, où sont instruites plus de 3000 jeunes filles, et de nombreuses écoles pour adultes, où des milliers d'ouvriers apprennent à lire et à écrire.

Féministe convaincue, la princesse Cantacuzène a beaucoup travaillé pour ouvrir aux femmes les carrières de l'administration publique. Elle-même a été la première femme de notre pays appelée à occuper une fonction publique, ayant été nommée par cooptation conseillère municipale à Bucarest, témoignage de reconnaissance rendu à son travail efficace. C'est elle aussi qui a fondé le Conseil national des Femmes roumaines, comme la Petite Entente des Femmes, dans laquelle elle proposa, lors du Congrès de Rome de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, aux déléguées de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie, de la Grèce et de la Pologne, de se réunir à celles de la Roumanie. Nos lecteurs savent que les Conférences de cette Petite Entente des Femmes, successivement tenues depuis 1923 à Bucarest, à Belgrade, à Prague et à Athènes, ont beaucoup contribué à répandre les idées féministes dans le Sud-Est de l'Europe, et les travaux accomplis lors des réunions de Bucarest sur la question de la situation légale de l'enfant illégitime peuvent être considérés comme la meilleure base pour une législation future dans nos pays sur cette importante question.

Enfin, réalisant ainsi son désir de paix qu'elle poursuit avec ténacité, la princesse Cantacuzène a pris l'initiative de la première manifestation de solidarité entre femmes de races et de religions différentes, habitant le même pays, et divisées depuis la guerre par la souffrance et par la haine, en rassemblant en 1925 les Associations minoritaires féminines de Roumanie pour étudier, avec le Conseil National des femmes de ce pays, leurs difficultés et leurs revendications.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les organisations nationales ou internationales desquelles fait partie la princesse Cantacuzène. Signalons seulement que, l'an dernier, elle présenta à la Commission de Coopération intellectuelle de la S. d. N., un projet de colonies de vacances internationales, qui a été adopté et recommandé par la Commission comme l'une des meilleures bases à l'œuvre de pacification mondiale par l'éducation. En même temps, elle organisait parmi la jeunesse scolaire de son pays les premiers concours qui aient eu lieu en Roumanie sur l'œuvre de la Société des Nations, et faisait venir à Genève les lauréats, méritant ainsi les félicitations qui lui ont été adressées de toutes parts.

RACHEL CHAIES.

Pour la Paix

Nous avons annoncé précédemment la Conférence internationale sur les méthodes modernes de guerre et la protection des populations civiles qu'a organisée à Francfort, au début de janvier la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté. D'après tous les comptes-rendus qui nous en sont parvenus, cette Conférence, à laquelle ont participé des savants et des spécialistes de tous pays, a remporté un véritable succès, en montrant comment les plus belles conquêtes scientifiques modernes, celles dont les applications pratiques peuvent concourir aux progrès de la civilisation, peuvent aussi, en un tour de main, être détournées sur des buts de meurtre et de destruction dès qu'un état de guerre est déclaré. Comme l'a très bien dit l'économiste français bien connu, Francis Delaisi, la distinction entre industries de guerre et de paix n'existe plus maintenant, et toutes les industries peuvent être adaptées aussi rapidement à la fabrication de matériel de guerre que les chemins de fer, les automobiles et les avions être utilisés pour